

ASILE

Des enfants en centres fermés?**Demotte «atterré»**

Le ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte, s'est dit mercredi «atterré» par le projet prêté au secrétaire d'État à l'Asile, Théo Francken, de rétablir la possibilité pour la Belgique d'envoyer des enfants en centres fermés. *«Si les informations qui nous parviennent sont exactes, M. Francken s'apprête à réinstaurer un principe complètement rétrograde qui avait valu à la Belgique plusieurs condamnations par la Cour européenne des Droits de l'Homme, la situation d'extrême vulnérabilité de l'enfant étant prédominante sur la qualité d'étranger en sé-*

jour illégal», réagit Rudy Demotte. Selon lui, le secrétaire d'État ferait bien de «relire attentivement» la Déclaration des Droits de l'enfant, qui stipule notamment que l'enfant doit être protégé contre toutes les discriminations.